



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 21 JUIN 2017

Théophile Kinda : *Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, membres de la presse, auditeurs de Radio Okapi, bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.*

- **Activités des composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, effectue depuis le 19 juin 2017 une visite de six jours en République démocratique du Congo.

La visite de M. Adama Dieng vise à mieux comprendre l'évolution de la situation préoccupante dans les provinces du Kasai et autres ; mais également voir dans quelle mesure, il est possible de soutenir les efforts visant à mettre fin à la violence dans les régions affectées par celle-ci et prévenir de nouvelles atrocités contre les populations civiles congolaises.

Durant son séjour en RDC, M. Dieng rencontrera à cet égard, les autorités gouvernementales, la société civile, les autorités religieuses, l'Equipe-pays des Nations Unies et la MONUSCO. Outre Kinshasa, M. Dieng s'est rendu depuis hier mardi 20 juin sur le terrain, notamment à Kananga et Tshikapa.

A Kananga, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide échangera également avec les autorités provinciales, la société civile et des activistes des droits de l'homme ainsi qu'avec les représentants de l'Eglise catholique.

Il conclura sa visite en RDC par une **conférence de presse** le samedi 25 juin à 9 heures précises, au Quartier général de la MONUSCO.

Pour rappel, le mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide est de renforcer le rôle des Nations Unies dans la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité en recueillant et en évaluant des informations sur les situations préoccupantes et en préconisant une action préventive appropriée.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Maman Sidikou, a rencontré des représentants des mouvements citoyens Filimbi, Lucha et NOGEC dans le cadre de ses bons offices, tel que mandaté par la résolution 2348.

Ces échanges francs et plutôt constructifs ont permis d'exposer en toute responsabilité, les différentes préoccupations face à la situation actuelle que traverse le pays.

Toutefois, il a été constaté depuis cette rencontre que la teneur de certains comptes-rendus et communiqués repris par la presse est bien éloignée du contenu réel des échanges entre le Représentant spécial et les représentants des mouvements citoyens. Ce fait est fort regrettable. Le Représentant spécial poursuit inlassablement le travail des bons offices et reste disponible ainsi que son bureau pour rencontrer toutes les personnes de bonne volonté et organisations souhaitant contribuer positivement afin de faciliter la bonne application de l'Accord du 31 décembre et le processus devant mener le pays vers des élections libres, transparentes et dans un climat apaisé.

Le Représentant spécial continuera à rencontrer toute les parties prenantes de l'Accord afin d'atteindre les objectifs fixés par la résolution 2348.

Activités des composantes de la MONUSCO

Protection de l'Enfant :

La semaine du 12 au 16 juin 2017 a été marquée par la célébration de la Journée de l'Enfant africain qui, chaque année, offre une occasion de sensibiliser sur l'importance de la prévention du recrutement d'enfants – plus de 40 000 filles et garçons ont été recrutés par des groupes armés durant les 20 dernières années.

Pour commémorer cette journée, la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux et de l'Equipe spéciale sur les enfants et les conflits armés, a organisé des activités de sensibilisation et de formation sur la prévention du recrutement d'enfants, à l'intention, entre autres, des communautés, des leaders traditionnels et religieux, des responsables des groupes armés et des autorités gouvernementales.

A Uvira, par exemple, une émission radio à téléphone ouvert sur le thème « participation des enfants dans les groupes armés suivant leur appartenance communautaire » a été diffusée sur les ondes de la radio rurale de Sange. A Kinshasa, 30 Officiers des Forces armées de la RDC ont été formés sur les standards opérationnels d'évaluation de l'âge des candidats aspirant à la carrière militaire. Les prochains ateliers portant sur la même thématique seront organisés à Kananga, Goma, Bukavu, Bunia et Lubumbashi.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Durant la période considérée, la Section a documenté 31 cas de violations graves des droits de l'enfant perpétrés par des groupes armés et la milice Kamuina Nsapu dans les régions du Kasai et de l'Est du pays. Près de 84% des cas de violations concernent le recrutement et l'utilisation d'enfants (20 garçons et 6 filles). Les auteurs sont Kamuina Nsapu, Mayi-Mayi Mazembe, UPLC, Corps du Christ, et FRPI.

La Section continue de suivre de près la situation dans les Kasais car les allégations de violations graves des droits de l'enfant continuent d'être signalées. Les affrontements dans cette région, entre la milice de Kamuina Nsapu et les FARDC, continuent de placer les enfants dans des situations dangereuses. Cette semaine, 20 enfants ont été séparés de la milice, dont 6 filles et 2 garçons de moins de 15 ans. Cela constitue au regard des instruments juridiques internationaux un crime de guerre.

La Section prie instamment les parties en conflit d'agir dans le strict respect des principes du droit international humanitaire et autres lois relatifs aux droits de l'enfant et à mettre tout en œuvre pour garantir aux enfants un environnement sécurisé pour leur épanouissement et leur bien-être.

Sécurité routière :

La MONUSCO a lancé le 19 juin dernier à Goma une campagne de sensibilisation visant la sécurité routière. Cette campagne, qui ira jusqu'au 25 juin 2017, a été initiée par la Section Transport avec l'appui de l'Administration de la MONUSCO. Elle a pour objectif de sensibiliser le personnel de la MONUSCO, tant civil que militaire, sur la sécurité de la conduite, afin de réduire les accidents de circulation et améliorer l'image de la MONUSCO sur les routes de la RDC, vis-à-vis des populations.

Cela va donc du respect de la limite de vitesse, à l'utilisation de la ceinture de sécurité, tout comme du respect des piétons et des cyclistes.

La campagne qui concerne tout le pays y compris Kigali et Entebbe où se trouvent aussi les bases de la MONUSCO, s'appuie sur deux pools de région. Goma, qui a donné le coup d'envoi lundi dernier, pour tout l'Est et Kinshasa pour l'Ouest. Le démarrage de la campagne pour cette partie du pays est prévu du 26 juin au 2 juillet prochain.

Il faut noter que pour l'année 2014-2015, les personnels civils et militaires de la MONUSCO ont été impliqués dans au moins 159 accidents. Mais grâce à cette campagne commencée l'année dernière, une réduction sensible de ces accidents a été obtenue, au moins de 30 pour cent. Mais le leadership de la MONUSCO pense qu'il faut encore redoubler d'effort dans cette campagne de sensibilisation pour réduire considérablement ces cas d'accidents.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukoki@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Réponse à une question posée le 14 juin 2017 sur le gel du projet de construction d'une maison de la justice à Walikale

La MONUSCO, dans le cadre de ses projets à impact rapide, s'est en effet engagée à financer la construction et l'équipement du tribunal de paix, du parquet civil et du parquet militaire de Walikale (Nord-Kivu) et il est exact que ces projets n'ont pas encore abouti. La principale raison à l'origine du retard est le détournement de fonds, à savoir 157 441 USD, par le partenaire de mise en œuvre suivant les rapports de la section d'ingénierie de la MONUSCO et des experts requis par le Procureur Général de Goma.

Aussi, ce premier contrat a été résilié en date du 17 mai 2016 et une information judiciaire a été ouverte contre le partenaire indélicat. Un second partenaire a été recruté pour parachever les projets avec le reliquat du budget mais il faudrait, selon la section d'ingénierie de la MONUSCO, lui allouer un budget complémentaire afin de finaliser les constructions.

Activités de l'Equipe-pays

Les directeurs des urgences de la FAO et du PAM développent une stratégie d'intervention en République démocratique du Congo :

M. Dominique Burgeon, Directeur des urgences de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Mme Denise Brown, Directrice des urgences du Programme alimentaire mondial (PAM), effectuent actuellement une visite en République démocratique du Congo (RDC), notamment à Goma, Kalemie, Tshikapa et Kananga. L'objectif de cette visite est d'unir les forces du PAM et de la FAO afin de développer une stratégie conjointe d'intervention pour répondre aux besoins urgents des populations affectées par des urgences humanitaires dans plusieurs parties du pays.

En effet, la République démocratique du Congo fait face à plusieurs situations d'urgences humanitaires. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), près de six millions de personnes se trouvent en situation de crise alimentaire (phase 3 et 4).

Le pays connaît une crise complexe et prolongée depuis plus de deux décennies, exacerbée depuis 2016 par un contexte économique défavorable et une aggravation de l'insécurité liée à l'émergence de conflits dans des provinces jusqu'alors relativement paisibles.

Avec 3,7 millions de personnes déplacées, la RDC est le pays africain le plus affecté par les déplacements internes. Les femmes constituent 52 % des personnes déplacées. L'extrême pauvreté dans laquelle la majorité de la population vit et la très faible couverture des services sociaux de base accentuent la vulnérabilité et réduisent la résilience des communautés rurales.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Depuis le début de ces nouvelles crises, les acteurs humanitaires peinent à lever des fonds pour répondre aux besoins urgents des populations affectées. Si la communauté internationale n'intervient pas rapidement, les différentes crises en RDC mettront en danger des milliers de vies humaines. Les mouvements de population risquent également d'augmenter la pression sur les moyens d'existence des communautés d'accueil déjà fragilisées par l'insécurité alimentaire chronique.

Alors que la RDC a le potentiel de nourrir toute la population du continent africain, la nation compte encore près de 10 % de sa population en situation de besoin humanitaire y compris l'assistance agricole et alimentaire d'urgence.

Les directeurs du PAM et de la FAO se sont accordés à développer une stratégie et des programmes conjoints afin, qu'en collaboration avec le Gouvernement et ses partenaires, les populations puissent s'inscrire dans une dynamique de production alimentaire durable dès que les conditions sécuritaires le permettent.

Plus de 400 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique à travers la province de l'Ituri :

Un rapport du Programme National de Nutrition (PRONANUT) publié le 16 juin 2017 révèle que plus de 400 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique à travers la province de l'Ituri. Cette malnutrition chronique est liée à l'état de précarité dans lequel vivent la plupart des familles surtout dans les milieux ruraux.

Faute de ressources financières, de nombreux parents ne sont pas en mesure de fournir une alimentation équilibrée à leurs enfants. Les mouvements de population nés de l'insécurité, qui empêchent les familles d'avoir accès aux champs ainsi que certaines pratiques alimentaires, sont autant de facteurs qui favorisent la malnutrition.

La communauté humanitaire estime que la malnutrition est devenue par son ampleur un défi de santé publique majeure en République démocratique du Congo (RDC). Elle contribue à près de la moitié de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. A ce jour, 3,5 millions d'enfants sont concernés, à travers le pays, dont 1,9 million souffrent de malnutrition aiguë sévère.

Un nouvel Administrateur à la tête du PNUD :

Le nouvel Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Achim Steiner, a pris ses fonctions le 19 juin 2017 pour un mandat de quatre ans.

La nomination de M. Steiner à l'administration du PNUD a été confirmée par l'Assemblée générale, suite à sa nomination par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

M. Steiner assurera également la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement, un comité regroupant 32 fonds, programmes et départements de l'ONU spécifiquement chargés des questions de développement.

Après sa nomination, M. Steiner a déclaré être honoré par la décision du Secrétaire général et reconnaissant de la confiance exprimée par les États membres à l'Assemblée générale.

« Je suis très impatient de travailler avec tout le personnel du PNUD et les États membres pour poursuivre la lutte contre la pauvreté, pour protéger la planète et promouvoir la paix et la justice dans le monde » a-t-il souligné.

M. Steiner est un leader mondial en matière de développement durable, de coopération internationale et de diplomatie mondiale depuis près de trois décennies. Il plaide activement pour les objectifs de développement durable et la nécessité d'une coopération mondiale sans précédent pour réaliser cet agenda ambitieux.

PNUD : Célébration du mois de l'environnement :

Dans le cadre de la célébration du mois de l'environnement, une journée d'information et d'échanges a été organisée à Kinshasa par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et le Jardin Botanique pour susciter l'engagement de toutes les couches de la population congolaise à la préservation et protection de la nature.

Plus d'une centaine de participants dont le personnel des Nations Unies, des représentants de l'ICCN, des étudiants de l'Université de Kinshasa et des journalistes se sont retrouvés au Jardin Botanique de Kinshasa pour s'empêcher des bienfaits de la nature en vue d'en tirer profit pour leur bonne santé et la survie de l'humanité.

Tous ont rappelé que la protection et la préservation de la nature étaient l'affaire de tous et que chaque personne devrait en conséquence les mettre au centre de ses actions pour sauver la planète. Les participants ont recommandé que la population soit formée et informée afin de s'approprier les différentes actions visant à lutter contre la dégradation et la destruction de la nature.

Concours photo "Ma vision des objectifs de développement durable".

Le concours photo "Ma vision des objectifs de développement durable" organisé par le centre d'information des Nations Unies de Tokyo est ouvert aux étudiants du monde entier. Les participants sont invités à illustrer par une photo un ou plusieurs objectifs de développement durable.

Le concours est ouvert jusqu'au 30 août 2017 et l'annonce des lauréats ainsi que la cérémonie de remise des prix se tiendront le 24 octobre lors de la journée des Nations Unies.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Plus d'informations sur https://communityassignments.gettyimages.com/en/community-assignments/sdgs_2017/the-brief#.WQhIdROLS70

Situation militaire

(Par le Capitaine Adil Esserhir, porte-parole militaire par intérim de la MONUSCO)

La situation sécuritaire **dans la ville-province de Kinshasa**, ainsi que dans les autres provinces situées **dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo**, a été jugée calme durant la semaine écoulée.

Dans la province du Kasai, elle a été marquée par des activités négatives liées à l'activisme des miliciens Kamuina Nsapu, ayant provoqué le déplacement de populations civiles dans la localité de **Kalala Diboko**, située à 80 kilomètres à l'Est de **Luiza**.

Les troupes de la MONUSCO déployées dans cette province, poursuivent avec détermination leurs actions visant à dissuader les exactions contre les civils et les violations des droits de l'homme, faciliter l'accès humanitaire mais également, assurer la protection des populations locales.

C'est dans ce cadre que le 14 juin 2017, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, monsieur Jean-Pierre Lacroix, a effectué une visite de travail à **Kananga** à la tête d'une forte délégation, dont le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Bernard Commins a fait part.

Au cours de cette visite, des interactions avec les différentes personnalités concernées ont porté notamment sur la protection des civils, le soutien à l'enrôlement des électeurs et à l'accès humanitaire, ainsi que, sur les efforts visant à lutter contre les facteurs générateurs de conflits.

Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé, la situation sécuritaire a été marquée par des exactions perpétrées par des éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), notamment des pillages et kidnappings, contre les populations civiles en déplacement sur la route N° 4 et celles implantées dans les localités situées sur l'axe **Sambia-Tadu**.

Le 16 juin 2017, en réponse aux multiples attaques lancées par les éléments de la LRA dans les localités situées dans la région de **Gangala-Na-Bodio** et sur la route N° 4, les unités de la MONUSCO basées à **Dungu** ont mené une Mission conjointe d'évaluation dans les zones touchées, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, de dissuader les exactions et d'assurer la protection des populations civiles.

En Ituri, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), poursuivent avec le soutien de la Force de la MONUSCO, des actions militaires vigoureuses, dans le but de contrer les activités négatives initiées par des éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) contre les populations civiles, notamment dans la localité de **Gety**.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukoki@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le 16 juin 2017, une patrouille conjointe FARDC-MONUSCO déployée rapidement dans la localité d'**Abaka**, située à environ 3 kilomètres au Nord de **Gety**, a repoussé promptement des éléments du FRPI ayant fait incursion dans cette région.

Par ailleurs, dans le cadre des activités civilo-militaires, le 14 juin 2017 a eu lieu une cérémonie d'inauguration du pont de la rivière **Kidjogoli**, réhabilité dans le cadre des projets à impact rapide par la compagnie de génie Népalaise de la Force de la MONUSCO.

Ce pont qui remplace un ancien pont instable en bois, bénéficiera à environ 224.000 habitants qui vivent dans les quartiers de **Lumumba, Bankoko, Lengabo, et Hoho**. Il va améliorer le déplacement entre les régions situées dans le voisinage de la rivière, mais également, les conditions sécuritaires et socio-économiques pour les populations voisines.

Dans la province du Nord-Kivu, la situation sécuritaire demeure volatile du fait des rivalités entre les groupes armés et de leur activisme, rapportés notamment dans les territoires de **Masisi** et **Beni**.

L'armée congolaise soutenue par la Force de la MONUSCO, maintient une forte pression sur les groupes armés, dans le but de les neutraliser.

Dans le territoire de Beni, le 17 juin 2017, à la suite d'un accrochage entre l'armée congolaise et un prétendu groupe Mayi-Mayi dans la région de **KABASHA**, environ 22 kilomètres au Sud de **BENI**, la Force de la MONUSCO a lancé immédiatement une force de réaction rapide (QRF) en soutien. Cinq (05) éléments Mayi-Mayi ont été tués par le Bataillon népalais, et le groupe Mayi-Mayi a été repoussé. Aussi, sept cadres (07) Mayi-Mayi et quatre (04) ADF (Alliance des Forces Démocratiques) ont été appréhendés par les FARDC.

Au cours de l'incident, quatre (04) soldats de la paix ont été blessés. En outre, un assortiment d'équipements militaires, y compris des armes et des munitions, a été récupéré des mains des insurgés.

Au chapitre des redditions dans la province, durant la semaine écoulée, **trois (03) éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)** et **un (01) du groupe Mayi-Mayi Mazembe** se sont rendus aux troupes des Forces congolaise et onusienne déployées dans la province.

Au Sud-Kivu, les Forces congolaise et onusienne maintiennent sous leur contrôle la situation sécuritaire dans la province, et ce, en dépit de l'activisme des groupes armés, rapporté dans les localités de **Bamuguba**, et sur l'axe **Baraka-Bibokoboko**.

Au Tanganyika, la situation sécuritaire reste stable, à la suite des efforts continus de la MONUSCO pour favoriser le rapprochement entre les communautés **Luba** et **Twa**.

A cet effet, le 15 juin 2017, les entités de la MONUSCO basées à **Kalemie**, et la société civile, ont mené une Mission conjointe d'évaluation dans la localité de **Nyemba**, située à 135 kilomètres à l'Ouest de **Kalemie**, dans le but d'évaluer les conflits intercommunautaires et la situation humanitaire, et de promouvoir la cohabitation pacifique.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Enfin, la Force de la MONUSCO a maintenu un très haut niveau de patrouilles armées, de jour comme de nuit, et a fourni plusieurs escortes, soit pour évacuer des civils blessés, soit au bénéfice d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Mission de l'Organisation des Nations Unies
pour la Stabilisation en République
démocratique du Congo

United Nations Organisation Stabilization
Mission in the Democratic Republic of Congo



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

PROTEGER

STABILISER

CONSOLIDER LA PAIX

NOTE DU BCNUDH SUR LES PRINCIPALES TENDANCES DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU MOIS DE MAI 2017

Dans le cadre de son mandat, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans le pays. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme documentées, et sont présentées de manière mensuelle à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies.

Durant le mois de mai 2017, le BCNUDH a documenté 431 violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC, ce qui représente une légère baisse par rapport au mois d'avril 2017, au cours duquel 466 violations avaient été documentées. Après la forte augmentation des exécutions sommaires ou extra-judiciaires documentées en avril 2017 (234 victimes), le BCNUDH constate, pour le mois de mai, un retour à des chiffres comparables à ceux des mois précédents (102 victimes). Les victimes, à l'exception d'une, ont toutes été tuées dans des zones affectées par le conflit, principalement dans les provinces du Kasai. Sur l'ensemble du territoire de la RDC, les agents de l'Etat ont été responsables de près de 60% des violations des droits de l'homme documentées durant le mois de mai 2017, avec notamment 66 victimes d'exécutions extra-judiciaires. Les groupes armés, tous confondus, ont été responsables de plus de 40% du nombre total de violations enregistrées sur l'ensemble du territoire, avec entre autres 36 victimes d'exécutions sommaires.

Parmi les agents de l'Etat, les principaux auteurs des violations des droits de l'homme documentées au mois de mai 2017 sont, contrairement au mois précédent, les agents de la PNC, qui ont été responsables de 103 violations, ce qui représente près de 24% du nombre total de violations des droits de l'homme documentées au cours de ce mois.

En mai 2017, 316 violations des droits de l'homme ont été commises par toutes les parties dans les territoires affectés par le conflit, ayant causé la mort d'au moins 101 civils. Dans ces territoires, au moins 173 violations ont été commises par les combattants de tous les groupes armés confondus, tandis que les 143 autres ont été commises par les agents de l'Etat. Parmi les groupes armés ce sont les combattants de divers groupes Mai-Mai qui ont commis le plus grand nombre de violations documentées, à savoir 35 violations, soit plus de 11% du nombre total des violations commises dans les zones affectées par le conflit. Les militaires des FARDC ont quant à eux commis 70 violations dans les zones touchées par le conflit. Le BCNUDH continue d'être préoccupé par les violences sexuelles liées au conflit en hausse ce mois-ci (26 victimes en mai par rapport à 16 en avril 2017). Parmi ces cas, 19 sont attribuables à des groupes armés et milices – principalement à des combattants des Forces de résistance patriotiques de l'Ituri (FRPI) et à ceux du *Nduma Defence of Congo* (NDC), et sept à des agents de l'Etat.

Au cours du mois de mai 2017, le BCNUDH a documenté 85 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire congolais. Ce nombre confirme la tendance persistante de restrictions de l'espace démocratique en portant à 1.711 le nombre total de violations des droits de l'homme en lien avec les restrictions de l'espace démocratique documentées depuis le 1^{er} janvier 2015, dont 349 depuis le 1^{er} janvier 2017. Les principaux auteurs présumés des violations documentées pendant le mois de mai 2017 restent les agents de la PNC (40 violations), suivis par les autorités politico-administratives (19 violations) et les militaires des FARDC (11 violations). Les violations les plus rapportées sont les atteintes à la liberté de réunion pacifique (21

violations), au droit à la liberté et à la sécurité de la personne (17 violations) et à la liberté d'opinion et d'expression (16 violations) principalement dans les provinces de la Tshopo (18 violations), de Kinshasa (14 violations) et du Kwilu (10 violations). Les membres d'organisations de la société civile (48 victimes) et de partis politiques (17 victimes) ont été particulièrement visés. Le BCNUDH déplore les menaces et les attaques documentées au cours du mois de mai contre au moins 12 journalistes ou professionnels des médias, celles-ci ayant doublé par rapport au mois précédent ; ainsi que l'absence de développement positif concernant la mise en œuvre des mesures de décriminalisation.

Le 15 mai 2017, le Sénat, a adopté à l'unanimité la proposition de loi relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des droits de l'homme en RDC. Ce texte, en accord avec les principes énoncés dans la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, fait néanmoins l'objet d'un réexamen par l'Assemblée nationale qui y souhaite y introduire des amendements modifiant substantiellement le texte tel qu'adopté par le Sénat. La version amendée comprend plusieurs dispositions qui, si adoptées, encadreraient de manière excessive les activités des défenseurs des droits de l'homme, en violation des engagements internationaux de la RDC en matière de droits de l'homme. Le BCNUDH rappelle l'importance du rôle des défenseurs et activistes des droits de l'homme, et de l'obligation pour l'Etat congolais d'assurer leur protection contre toute forme de violence et d'intimidation et encourage dès lors l'Assemblée nationale à rejeter les amendements présentés.

Au cours du mois de mai 2017, le BCNUDH a appuyé les activités des juridictions militaires dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Au moins trois militaires des FARDC ont été condamnés pour des actes constitutifs de violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC. Le mois de mai a cependant été marqué par l'évasion d'au moins 4.153 personnes des centres de détention. En particulier, dans la nuit du 16 au 17 mai 2017, environ 4.000 personnes, soit plus de la moitié des détenus, se sont évadées du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa. D'autres évasions de masse ont eu lieu pendant la période en revue, notamment dans la nuit du 18 au 19 mai 2017, à Kasangulu (Kongo Central), lorsque 76 détenus se sont enfuis après avoir détruit le portail de la prison locale.

Enfin, le BCNUDH a organisé ou pris part à au moins 30 activités de renforcement de capacités à l'intention de la société civile et d'acteurs étatiques et non-étatiques sur les droits de l'homme. Ces activités ont été organisées par le BCNUDH et ses partenaires dans la ville de Kinshasa et les provinces de L'Equateur, de l'Ituri, du Haut-Katanga, du Haut-Uélé, du Kasai Oriental, du Kasai Oriental, de la Mai-Ndombe, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika et de la Tshopo. Elles ont notamment porté sur la promotion, protection et monitoring des droits politiques et des libertés publiques en période électorale, la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi que sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme.